



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Memphrémagog : monsieur Robert Rodrigue est nommé directeur général par intérim du CLD

Magog, le 22 janvier 2015 — Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Memphrémagog annonce que Monsieur Robert Rodrigue a récemment été nommé directeur général par intérim de l'organisation, suite au départ à la retraite de monsieur Yvan Lanthier à la fin de l'année 2014.

Monsieur Rodrigue occupait depuis plus d'un an la fonction de directeur, développement des entreprises au CLD. À ce titre, il a obtenu des résultats marquants, notamment en ce qui a trait au nombre d'entreprises du territoire soutenues techniquement et financièrement au cours de l'année 2014. Ces résultats et sa connaissance des entreprises et de l'organisation ont fait qu'il était la personne toute désignée pour diriger le CLD au cours de la période de transition actuelle.

Il y a quelques semaines, les municipalités du territoire ont confirmé leur volonté de poursuivre leur implication en matière de développement économique. Ces compétences seront exercées par la MRC de Memphrémagog dès que le projet de loi 28 sera adopté. Le CLD et la MRC travaillent présentement en étroite collaboration afin de favoriser le transfert des activités en développement économique entre les deux organisations.

Madame Vicki May Hamm, mairesse de la Ville de Magog et présidente du CLD tient d'ailleurs à rassurer les entrepreneurs de la région et la population sur la poursuite de ces activités dans la région. « Tout est mis en œuvre afin de s'assurer que la clientèle du CLD continue de recevoir des services de qualité, sans interruption, durant cette période de changement. Une structure administrative transitoire sera mise en place au début du mois de février, jusqu'à l'adoption du projet de loi 28 par le gouvernement du Québec. Par la suite, et dès que la MRC connaîtra les paramètres du nouveau programme de soutien au développement des territoires, elle verra à bien définir son offre de service en développement économique et à la faire connaître. »

Il en va de même pour la prestation de services du côté touristique, l'une des compétences assumées par le CLD. « Tout comme pour le développement économique, l'offre de service en ce qui a trait au tourisme sera revue, en collaboration avec l'industrie touristique. Mais pour l'instant, rien ne change. Je tiens aussi à préciser que le bureau d'information touristique demeure ouvert et offre la même qualité de service aux visiteurs et à la population de la région. Il s'agit d'une vitrine importante pour Memphrémagog qui contribue à promouvoir de nombreuses entreprises touristiques d'ici » ajoute madame Hamm.

Les entrepreneurs et les citoyens qui auraient des questions en ce qui a trait à la poursuite des activités du CLD sont invités à les faire parvenir à l'adresse info@cldmemphremagog.com. Une réponse leur sera acheminée dans les meilleurs délais.

-30-

Source :

Mme Louise Champoux
Conseillère en communications
CLD de la MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-8273, poste 239

Information :

Mme Vicki May Hamm
Présidente
CLD de la MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-6501, poste 362